



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Trente et unième session

Bordeaux, France, 11-15 mars 2019

Document de réflexion sur les enjeux émergents et futurs relevant de la compétence du CCGP

(Observations de l'Organisation internationale de normalisation (ISO))

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION (ISO)

L'utilisation des normes ISO

1) En quoi consiste le processus d'examen systématique de l'ISO ?

L'ISO est une organisation internationale non gouvernementale indépendante composée de 164 membres, qui sont des organismes nationaux de normalisation (un par pays). L'ISO publie des normes internationales ISO et d'autres référentiels qui représentent un consensus parmi les experts internationaux du domaine concerné. Pour veiller à ce qu'elles restent à jour et pertinentes à l'échelle mondiale, ces normes sont réexaminées au minimum tous les cinq ans après leur publication, au moyen de ce que l'on appelle « **le processus d'examen systématique** ».

Dans le cadre de ce processus, les organismes nationaux de normalisation examinent le document et son utilisation dans leur pays (en concertation avec leurs parties prenantes) pour déterminer s'il est toujours valable ou s'il devrait être mis à jour ou retiré.

Cet examen systématique apporte des informations utiles sur la pertinence mondiale de la norme et permet de tenir à jour le catalogue de l'ISO. **Il s'agit également du seul moyen systématique dont dispose à ce jour le secrétariat central de l'ISO (ISO/CS) pour recueillir des informations sur l'utilisation des normes ISO et leur adoption au niveau national.**

Pour évaluer la pertinence mondiale des normes internationales, nous devons savoir à quel endroit et de quelle manière elles sont utilisées. Le processus d'examen systématique est le principal outil permettant à l'ISO de recueillir de telles informations, et il est donc très important que les membres de l'ISO répondent avec précision aux demandes qui leur sont adressées dans ce cadre.

Par exemple, si les résultats de l'examen systématique indiquent qu'une norme est peu utilisée dans le monde (par moins de cinq pays), sa pertinence mondiale sera mise en question et son retrait sera certainement proposé.

Les informations recueillies sur l'utilisation de la norme sont également utiles au comité l'ayant élaborée. Les observations formulées dans le cadre de l'examen systématique peuvent servir de fondement à la prochaine révision de la norme et attirer l'attention du comité sur des facteurs ayant une grande incidence sur la mise en œuvre de leur norme dans différents pays. L'examen systématique peut donc conduire à une révision de la norme afin d'y apporter des modifications facilitant sa mise en œuvre dans les pays où elle n'a pas encore été adoptée ou n'est pas encore utilisée.

Les six questions posées à chaque pays dans le cadre de l'examen systématique (chaque organisme national de normalisation doit consulter ses parties prenantes pour donner une réponse nationale)

Q.1 Action recommandée

Réponses possibles :

- retrait ;

- révision/modification ;
- confirmation ;
- abstention du fait de l'absence de consensus ;
- abstention du fait d'un manque d'expertise au niveau national.

Q.2 Cette norme internationale a-t-elle été adoptée ou est-il prévu de l'adopter à l'avenir sous la forme d'une norme nationale ou d'un autre document ?

Réponses possibles :

- oui ;
- non.

Si la norme a été adoptée, la référence du document national concerné doit être indiquée.

Si elle n'a pas été adoptée, l'organisme membre doit en préciser les raisons et indiquer ce qui est utilisé à la place.

L'ISO recueille des données sur l'adoption des normes internationales à l'échelon national dans le but d'apporter au marché une plus grande transparence sur l'utilisation des normes internationales dans les pays membres. Les informations fournies en réponse à cette question seront ajoutées à la banque de données de référence de l'ISO sur l'adoption des normes au niveau national, qui compte à ce jour environ 230 000 enregistrements.

Q.3 (Ne répondre que si la réponse à la question 2 est « oui »)

*La publication nationale est-elle **identique** à la norme internationale, ou cette dernière a-t-elle été modifiée ?*

Réponses possibles : identique/modifiée. Si la réponse est « modifiée », des précisions doivent être apportées.

Q.4 Si cette norme internationale n'a pas été adoptée à l'échelon national, est-elle néanmoins appliquée ou utilisée dans votre pays, ou existe-t-il des produits/procédures/services fondés sur cette norme dans votre pays ?

Réponses possibles : oui/non. Si la réponse est « oui », des précisions doivent être apportées.

Q.5 La réglementation de votre pays fait-elle référence à cette norme internationale ou au document normatif national fondé sur cette norme ?

Réponses possibles : oui/non. Si la réponse est « oui », des précisions doivent être apportées.

Q6. Si le comité décide de réviser/modifier la norme, prévoyez-vous de participer activement à l'exécution de ce projet ?

Réponses possibles : oui (experts désignés)/non. Si la réponse est « oui », il est recommandé de désigner des experts.

2) L'Étude ISO

Chaque année, l'ISO mène une étude sur les certifications de conformité aux normes ISO applicables aux systèmes de management (telles que ISO 9001 et ISO 14001). Cette étude permet de recenser chaque année le nombre de certificats de conformité à ces normes valides dans chaque pays.

L'ISO ne fournit pas de services de certification. L'Étude ISO comptabilise le nombre de certificats délivrés par les organismes de certification accrédités par les membres de l'International Accreditation Forum (IAF).

Par exemple, pour ce qui est de la norme ISO 22000 (fondée sur les principes HACCP du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire), 32 000 certificats ont été comptabilisés en 2017 (chiffre sous-évalué).